Zeitschrift: Schweizer Soldat: Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-

Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 4 (1928-1929)

Heft: 24

Artikel: Nos tirs fédéraux

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-711931

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous avons fait justice de ces folles tentatives et la Suisse en 1929 peut regarder fièrement le chemin qu'elle à parcouru!

Demain.

Notre pays a montré la voie depuis sa fondation à la paix et à la fraternité! En dépit des pessimistes un jour viendra où les Etats-Unis d'Europe puis la Confédération Universelle seront des réalités. Ce jour-là, selon la phrase fameuse qu'on a si souvent répétée, nous fondrons nos canons pour en faire des charrures. Nous serons tout à la joie de voir les peuples se tendre les mains et nous crierons bien fort notre joie!...

Mais hélas! Le temps n'est pas encore venu des espoirs décevants! Devant nos voisins armés jusqu'aux dents, devant les appétits politiques et économiques des grandes pays de la terre, devant surtout les injustes revendications soi-disant sociales d'une classe qui voudrait le chambardement général pour pouvoir mieux pêcher en eau trouble, nous devons rester l'arme au pied. Au pied, entendez-vous, mais prête à être épaulée! On reste confondus devant le manque de psychologie de certains intellectuels qui, dans un but louable croyonsnous, tentent chez nous un dangereux mouvement pacifiste! «Montrons l'exemple!» crient-ils! Mais nous ne faisons que celà depuis 1291!! Tont en sauvegardant farouchement les intérêts sacrés de la patrie Evolution et non révolution, selon l'intelligente formule d'un grand philosophe.

Carl Marx lui-même (dont les révolutionnaires se réclament si fort) n'acceptait la lutte des classes qu'en toute dernière analyse et, à vrai dire je le soupçonne fort avoir été poussé à ce paroxysme par ses dangereux disciples. Lui-même était un de ces affreux bourgeois dont on dit tant de mal en 1929, bourgeois dont la principale préoccupation était l'ordre pour avoir la liberté! Voilà qui est inoui! Nous ne demandons rien d'autre en Suisse! Mais pour avoir l'ordre qui nous donnera cette liberté il faut la base inébranlable de notre armée. Il nous faut la sécurité politique et sociale ; il ne faut pas qu'un voisin impérialiste se jette sur nous et il ne faut pas qu'une classe qui se croit spoliée terrorise la majorité avec des moyens qu'elle critique chez les autres! Foi dans l'avenir du pays et de l'humanité, foi dans la fraternité, dans la justice, telles sont nos vastes espérances pour demain.

Dans le grand cadre de la Société des Nations, petit canton de la Confédération Universelle, nous continuerons à vivre de notre vie nationale avec tous nos droits et tous nos devoirs!

Et dans ce lumineux **Demain** nous songerons avec émotion à nos obscurs et admirables ancêtres qui jurèrent le serment du Grütli le 1e août 1291!

Dunand

Nos tirs fédéraux

Il faut remonter bien loin dans nos annales pour retrouver les premières traces d'une organisation de tireurs. Non pas que l'on n'ait pas tiré à peu près de tout temps, dans notre pays, à l'aide d'armes diverses, mais ceux qui s'adonnaient à ce noble jeu ou bien n'étaient pas groupés sous un vocable ou une bannière ou bien, ce qui est plus probable, l'histoire n'a pas gardé le souvenir de ces très anciennes associations.

Ce n'est qu'au XIIIme siècle qu'on voit apparaître quelques groupements de tireurs à l'arbalète; cependant, la première mention d'une société de tir régulièrement organisée appartient au compte d'Etat bernois de 1378; on y lit en effet que chaque tireur touchait quelque argent chaque semaine pour ses exercices et la ville des

Zähringen versa cinq livres pour ceux qui avaient pris part au «Tir aux fleurs» de Soleure de cette époque.

Depuis ce moment-là, les sociétés de tir, dont la plupart, à l'origine, sont sorties des corporations, se développèrent assez rapidement et jusqu'au XVIIIme siècle, les chroniques rapportent, d'année en année, le souvenir de fêtes aux noms pittoresques et décrivent l'ampleur qu'elles prenaient au fur et à mesure que le goût du tir s'éveillait et que les armes se perfectionnaient.

C'est au début du XIXº siècle que les tirs nationaux prirent vraiment de l'ampleur; les villes et les villages s'intéressèrent à la fondation de sociétés de tir, et renouèrent de vieilles traditions. C'est au moment où se constituaient en Suisse la Société helvétique des sciences naturelles et la Société suisse d'utilité publique que, pour la première fois, au Tir cantonal d'Aarau en 1822, fut lancée l'idée heureuse de la fondation d'une Société suisse de carabiniers. Le 7 juin 1824, cette jeune organisation, déjà pleine de vigueur, fêtait par une journée splendide l'ouverture du premier Tir fédéral dans le chef-lieu argovien. Depuis lors, la chronique de ces «assises» se confond dans le rapide développement de la Société suisse des carabiniers qui en est, cette année, avec le Tir de Bellinzone, à sa 42me grande manifestation. Il y a cinq ans, cette vénérable association a fêté avec éclat son 100me anniversaire. Ce fut, à la fois, une impressionnante leçon d'histoire et une démonstration remarquable de tout ce que notre pays a fait pour assurer sa défense et maintenir ainsi son indépendance au tra-

Il y aurait beaucoup de détails pittoresques à glaner dans les relations de ces fêtes nationales qui se succédèrent à intervalles assez courts jusqu'à nos jours. Les unes et les autres ont fort bien répondu au but que s'était donné la Société des carabiniers de «rapprocher et unir les cœurs des Confédérés et de noyer l'esprit de clocher étroit et revêche dans le sentiment suprême de la nation suisse». Dès lors aussi, fidèle à son premier statut, la Société a cherché à «développer l'art du tir d'une importance capitale pour la défense de la Confédération».

Au premier Tir d'Aarau en 1824, on comptait 17 cibles et la liste des dons avait un total de Fr. 10.000: si l'on se souvient des 300 cibles de celui de 1924, dans la même ville, et des quelques centaines de mille francs que représentaient les dons d'honneur et le million et demi versé sous forme de prix aux tireurs, on mesurera toute l'ampleur prise par ces fêtes, si populaires, sans compter le succès du Tir de Bellinzone, dont l'installation splendide s'étale coquettement sur la plaine avoisinant la ville.

Pendant cette centaine d'années, les villes suisses se sont disputé l'honneur d'organiser les Tirs fédéraux. Sur 42 manifestations qui se sont échelonnées, la Suisse romande en a vu 9 dans les villes de Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Depuis le Tir de Neuchâtel en 1898, on a vu ceux de Lucerne (1901), St-Gall (1904), Zurich (1907), Berne (1910), et enfin celui d'Aarau en 1924. Le Tessin a vu celui de Lugano en 1883, aussi était-il tout désigné pour organiser celui qui s'est ouvert le 12 juillet par la traditionnelle cérémonie.

Si les discours prononcés à la tribune des Tirs fédéraux ont eu souvent une répercussion considérable sur la politique du pays, ces discours et ces fêtes ellesmêmes ont été un puissant moyen de liaison entre les citoyens divers d'un même pays et, sous ce rapport, la manifestation de Bellinzone ne faillira pas à sa tâche.

J. Pr. («Démocrate».)